



rents bataillons ni entre les différents régiments; tout était sur le même modèle, ce qui prouve qu'on a travaillé sérieusement et méthodiquement.

» Il y a peu à dire de l'artillerie; elle a prouvé de nouveau qu'elle mérite l'excellente réputation dont elle jouit. Il est d'autant plus facile à l'artillerie française de défiler en bon ordre, que son trot est beaucoup moins allongé que celui de l'artillerie allemande.

» Abstraction faite de la garde républicaine et de l'escadron de Saint-Cyr, la cavalerie française ne me plaît pas encore outre mesure, et je me demande comment on a pu faire avec cette cavalerie ce qu'on a accompli jusqu'à présent. »

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Les élections pour le renouvellement partiel des Conseils généraux qui auront lieu le 1<sup>er</sup> août, portent sur tous les départements de la France, exception faite de la Seine et de l'Algérie, qui ne sont pas soumises au droit commun.

Les 86 départements, dans lesquels cette opération électorale va être faite, comprennent 2,836 cantons. Les élections porteront sur la moitié, soit 1,418. Il y aura environ 1,500 élections de conseillers généraux, si l'on compte les élections qui doivent être faites pour combler les vacances qui se sont produites dans les cantons non soumis au renouvellement.

D'autre part, les électeurs départementaux sont appelés à la même époque à renouveler par moitié les Conseils d'arrondissement. Il existe en France 3,490 conseillers d'arrondissement, dont la moitié, soit 1,745, est renouvelable. Si l'on tient compte comme pour les conseillers généraux de la nécessité de pourvoir aux vacances produites dans les cantons non renouvelables, on voit que le nombre des conseillers d'arrondissement à élire est de 1,800 environ. Il y aura donc, le 1<sup>er</sup> août, 3,300 élections départementales, tant de conseillers généraux que de conseillers d'arrondissement.

C'est la sixième fois que, aux termes de la loi du 10 août 1871, a lieu le renouvellement des Assemblées départementales. Les cinq autres renouvellements ont eu lieu en 1871, 1874, 1877, 1880 et 1883.

Nous continuons à enregistrer les renseignements qui nous parviennent sur les élections, dans le département du Lot :

### Salviac

On annonce de Salviac les candidatures républicaines de MM. Daffas, médecin et Bourdet, notaire, contre celle de M. Cuniac, conseiller sortant.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

95

## LA FAMILLE CAVALIÉ

XXVII

LA MENACE

Il attendit néanmoins avec plus de confiance. Il espéra que cette seconde journée ne se passerait pas sans que des nouvelles lui arrivassent du dehors.

Mais la journée s'acheva sans que rien pût lui prouver que ses amis se remuaient. La nuit s'écoula lente, agitée.

Une semaine se passa ainsi sans qu'un seul mot lui arrivât, sans qu'il entendit même parler de ceux qu'il aimait. En vain, il essaya de tirer de son geôlier une parole quelconque. Celui-ci resta muet comme tout le monde. Alors l'idée lui vint que Philippe, Pierre et Simon étaient sans doute englobés dans une sorte de conspiration cachée, ourdie par les soins de Bradford, afin qu'ils ne pussent le servir. Il comprit que tout était bien fini, et qu'il n'avait plus qu'une chose à faire : attendre résolument le dénouement de cette terrible histoire...

XXVIII

DISPARITION

Amine apprit la vérité le lendemain de l'arres-

### Vayrac

A Vayrac, M. L. Dussol se porte candidat au conseil général contre M. le sénateur de Verninac.

M. Georges Bouyguès, notaire à Bétaille et conseiller municipal de cette commune, se présente contre M. Soulaillé, républicain, comme candidat au conseil d'arrondissement.

### Figeac

Dans les deux cantons, MM. Vival et Rozières n'ont pas d'adversaire jusqu'à présent.

### Latronquière

On lit dans l'*Echo du Quercy* :

« Les nouvelles qui nous arrivent de ce canton sont excellentes pour M. Laroussille; partout on est disposé à voter pour lui. On ne veut pas de M. Paulhac qui est devenu étranger pour ainsi dire au pays. »

### Montcuq

M. Valat, maire de Montcuq, pose sa candidature républicaine pour le conseil d'arrondissement. Il aura pour adversaire M. de Fournas, légitimiste.

M. Heurtault, ingénieur des chemins de fer, vient d'être élevé à la première classe de son grade.

M. Albert Puel, avocat à Figeac, vient d'être nommé juge suppléant au tribunal de Nérac.

Par décision de M. le ministre des finances, en date du 7 juillet courant, M. Delon, Jean-Marcel, a été nommé percepteur de 3<sup>e</sup> classe à Pronelli (Corse).

Par arrêté ont été nommés : M. Jacques Colca, Instituteur public à Cazals; MM<sup>mes</sup> Marie Pompidou, institutrice publique à Bannes; Marguerite Entrevis, directrice de l'Ecole maternelle de Cahors.

La distribution des prix aux élèves du lycée de Cahors aura lieu le 30 juillet.

La distribution des prix à l'établissement des Petits-Carmes aura lieu le mercredi, 28 juillet, à 9 heures 1/2.

Elle sera présidée par Mgr l'évêque de Cahors.

**Concours d'agrégation.** — M. Mauxion, professeur au lycée de Cahors, vient d'être déclaré admissible aux épreuves orales du concours d'agrégation pour la philosophie.

M. Codorniu, professeur au lycée de Cahors, a été déclaré admissible au concours d'agrégation d'enseignement spécial.

M. Valès, professeur d'histoire au même lycée, a été déclaré admissible à l'agrégation d'histoire.

**Concours.** — Nous sommes heureux d'apprendre que notre compatriote, M. Léopold Barra, membre de la *Société des Etudes du*

tation de son mari, et elle l'apprit par les journaux ainsi que toute la ville de la Nouvelle-Orléans. Certes la vie n'avait jamais été bien heureuse pour elle. La destinée inéluctable s'était plu à frapper à coups redoublés sur son bonheur. Elle lui avait pris sa fille, sa bien-aimée Suzanne; elle l'avait laissée sous le pouvoir dur et cruel de Bradford. Une seule éclaircie avait brillé : la tendresse de Robert, et le dénouement de ce mariage d'amour était la plus horrible des catastrophes. Néanmoins elle ne plia pas. On eût dit qu'elle se redressait plus vaillante.

— Comme tu dois souffrir ! s'écria Jeanne en la pressant dans ses bras.

La jeune fille pleurait. La jeune femme, elle, avait les yeux secs, le regard calme.

— Je le sauverai... Il faut que je le sauve ! dit Amine.

Pierre Jordan avait couru chez son général à la première nouvelle de l'événement. Celui-ci ne savait rien. En tout cas, le colonel comprit que le général laisserait aller les choses. Lilia s'était occupée de voir les anciens amis de la famille, qu'elle avait connus pendant le séjour que chaque année ils faisaient tous en Louisiane.

On espérait que le juge accorderait la liberté sous caution. Mais il fallut renoncer bientôt à cette espérance. Philippe revint à trois heures du soir, annonçant que la mise en liberté était refusée. Amine s'enferma dans sa chambre avec eux trois :

— Robert est perdu si nous ne le sauvons pas, dit-elle d'une voix ferme. Je suis résolue à tout. Vous êtes des hommes, vous ! Donc vous pourrez décider mieux que moi ce qu'il faut faire : parlez !

Lot, vient d'obtenir le premier prix de Nouvelles, au grand concours littéraire de Nantes.

Ce prix consiste en un objet d'art et un diplôme.

M. Olivier de Goureff, vice-président du concours, a écrit à notre lauréat la lettre suivante :

Votre jolie fantaisie, *Orgueil de sauterelle*, a été distinguée par le jury du concours du *Grillon*. Il lui a été attribué le premier prix du sujet libre, et cette distinction est d'autant plus flatteuse pour vous que les pièces envoyées au concours étaient nombreuses et remarquables.

Notre jeune compatriote n'en est pas à son coup d'essai. Il a déjà obtenu un succès semblable au concours de l'Académie Mont-Réal et au concours de la Société biographique de France.

**L'affaire Graux-Nadal.** — Le tribunal de Cahors a renvoyé au samedi, 31 juillet, l'affaire Graux contre le *Clairon*.

M<sup>e</sup> Trarieux, ancien député de la Charente, prendra la parole pour M. Graux.

M<sup>e</sup> Monin-Bourdin, avocat du barreau de Cahors, est chargé de la défense du *Clairon*.

**Volontariat.** — Voici à quelles dates doivent s'effectuer les formalités et les opérations relatives au volontariat d'un an pour l'année 1886 :

Tous les jeunes gens qui, à un titre quelconque, désirent jouir du bénéfice du volontariat, sont tenus de déposer une demande écrite à la préfecture du département où ils veulent s'engager. Ce dépôt devra être effectué du 1<sup>er</sup> juillet au 14 août inclus. Passé ce délai, aucune demande ne sera admise.

L'obligation du dépôt de la demande dans le délai ci-dessus spécifié est la même pour les jeunes gens qui se trouvent dans les conditions de l'article 53 de la loi du 27 juillet 1872, pour ceux qui ont à subir l'examen prescrit par l'article 54 de la même loi, et pour ceux qui ayant été refusés pour cause d'incapacité physique, lorsqu'ils s'étaient présentés pour contracter l'engagement conditionnel dans l'année qui a précédé celle de son tirage au sort, ont été depuis reconnus propres au service par les conseils de révision, et se trouvent ainsi dans le cas d'être assimilés aux engagés conditionnels.

Ces derniers se feront inscrire à la préfecture du département où ils ont tiré au sort.

Les examens auxquels sont astreints les jeunes gens qui ne se trouvent dans aucun des cas prévus par l'article 53 de la loi, sont régis par les dispositions du décret du 10 mai 1880.

Les épreuves de l'examen consistent : 1<sup>o</sup> en une composition écrite; 2<sup>o</sup> en un examen oral.

La composition écrite, est éliminatoire.

Les examens oraux commenceront le 10 septembre.

Les commissions d'officiers de troupes à cheval, chargées d'examiner les jeunes gens sous le rapport de leurs connaissances en équitation, fonctionnent du 1<sup>er</sup> juillet au 14 août inclus.

Le montant de la somme à verser en exécution de l'article 55 de la loi du 27 juillet 1872 reste fixé à 1,500 fr.

— Quand aura lieu le procès ?

— Dans dix jours.

— Alors, il nous reste l'espérance que les nouveaux juges soient meilleurs que les autres, dit Simon.

Comment, les nouveaux juges ?

— Oui, on renouvelle après-demain le tiers du tribunal, à l'élection. M. Creybur Fox et un autre de ses collègues restent. Mais il y a trois magistrats à nommer.

— Quel sont les citoyens qui se mettent sur les rangs ? demanda le colonel Jordan.

— Trois habitants de la ville, honorables entre tous.

Je les ai vus : nul doute qu'il ne votent pour Robert.

— Quels sont les membres du jury ?

— Des habitants de la ville également favorables.

— Tout va donc pour le mieux, il faut les voir les uns après les autres.

Amine hochait résolument la tête,

— Des juges ! un jury ! vous croyez donc qu'il faut que nous arrivions au procès ? Non : si, nous voulons le sauver, nous le délivrerons avant. Agir autrement, se serait signer son arrêt de mort de nos propres mains.

Ils avaient connu une Amine résignée, loyale, aimante.

Celle qu'ils avaient devant les yeux n'était plus la même, le danger couru par son mari la transformait.

— Que faire ? demanda Pierre.

— Amine a raison, dit nettement Philippe. Nous l'enlèverons de sa prison.

**Mariage.** — Le mariage de M<sup>lle</sup> de Gavarric, fille de l'honorable directeur des contributions directes, avec M. Cavaignac, officier de chasseurs, a eu lieu hier matin à Cahors.

La noce a été très brillante.

Les témoins de la mariée étaient M. le baron Dufaur de Gavardie, sénateur et M. Lalanne des Camps commandant au 20<sup>e</sup> de ligne.

L'époux était assisté de M. Ernest Saotelet, colonel en retraite et de M. Emmanuel Duvi-gneau.

Une foule nombreuse, parmi laquelle beaucoup d'officiers, assistait à la cérémonie religieuse.

Voici les lauréats du concours de tir qui a eu lieu à Puy-l'Evêque :

1<sup>er</sup> Prix d'honneur : M. Brousse, professeur de gymnase à l'école communale;

2<sup>e</sup> prix : M. Antoine, fils du chef de station, élève de l'école communale;

3<sup>e</sup> prix : M. Brousse, Jean, de Prayssac;

4<sup>e</sup> prix : M. Bonnet, voyageur de commerce;

5<sup>e</sup> prix : M. Jarty, surnuméraire de l'enregistrement, à Puy-l'Evêque;

6<sup>e</sup> prix : M. Poujade, Etienne, métayer, ancien militaire, à Martignac;

7<sup>e</sup> prix : M. Belmont, Henri, propriétaire;

8<sup>e</sup> prix : M. Belmont, Antoine, conducteur des ponts et chaussées;

9<sup>e</sup> prix : M. Charles Maury, voyageur de commerce, à Puy-l'Evêque;

10<sup>e</sup> prix : M. Coutrix, Emile, ex-élève de l'école des Arts-et-Métiers;

11<sup>e</sup> prix : M. Bayle, François, négociant à Puy-l'Evêque;

12<sup>e</sup> prix : M. Lafargue, propriétaire à Prayssac;

13<sup>e</sup> prix : M. Teyssède, id. id.

14<sup>e</sup> prix : M. Lagaspie, pharmacien, à Puy-l'Evêque.

### Ville de Paris. Emprunt 1871.

(59<sup>e</sup> tirage définitif.)

Mardi matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au palais de l'Industrie, au 59<sup>e</sup> tirage définitif des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt municipal de 1871.

A ce tirage il a été extrait de la roue, conformément au tableau d'amortissement annexé au cahier des charges et conditions dudit emprunt, les 1,770 numéros fournis par les 177 numéros sortis au tirage du 10 de ce mois. Les numéros ont droit, dans leur ordre de sortie, aux lots ci-après :

Le numéro 976,527 gagne 100,000 fr.

Les numéros 976,479 et 1,294,450 gagnent chacun 50,000 fr.

Les numéros 257,404, 748,162, 817,058, 1,174,876, 524,064, 554,965, 1,007,759, 786,979, 1,097,023, 1,056,011 gagnent chacun 10,000 fr.

75 numéros gagnent 1,000 fr.

Les 1,682 autres numéros sont remboursables au pair.

— Mais c'est impossible.

— Rien n'est impossible. Je redeviendrais pour une heure le lieutenant Saint-Denis. Si j'avais sous la main notre équipage du Simoun, ce serait fait cette nuit.

— Pas d'illusions, répliqua Pierre. La Nouvelle-Orléans est occupée par un corps d'armée de troupes fédérales. Au moindre signe, au moindre appel, elle sera arrêtée par un cordon de soldats et nous serons arrêtés. Or, tant que nous serons libres d'agir, tant que nous pourrons le défendre, Robert ne sera pas perdu...

— C'est pour cela qu'il ne faut pas perdre de temps ! dit Simon Dudley en se levant. Amine a tort. La force est impossible et inutile. Il faut uniquement nous occuper de préparer un acquittement. Pour cela, deux choses : voir les membres du jury, et pousser à l'élection des juges qui soient favorables à Robert.

Cette dernière condition était probable. Les citoyens de la Nouvelle-Orléans voteraient évidemment pour trois des leurs. Ils pouvaient donc croire qu'ils auraient pour juges des hommes de leur choix, c'est-à-dire honorables et consciencieux.

Ils résolurent de se mettre immédiatement en campagne. On prit rendez-vous dans la soirée, pour se communiquer tous les renseignements qu'on aurait. Amine ne quitta pas l'hôtel. Toute la ville venait s'inscrire chez elle. Bien que la tribune, le journal radical, eût annoncé que Robert était accusé d'assassinat, on s'obstinait, dans la cité à voir dans cette arrestation une vengeance politique :

(A suivre).

ALBERT DELPIT.

TRAIN DE PLAISIR

Chemins de fer d'Orléans.

Un train de plaisir aura lieu au départ de Paris le mercredi 4 août, à midi 35 m., pour une excursion dans le Lot et l'Aveyron.

Il desservira les stations comprises entre les Quatre-Routes, Figeac, Bagnac, Capdenac, Villefranche, Decazeville et Rodez.

Prix des places aller et retour :

De Paris aux Quatre-Routes, Figeac, Bagnac, 2<sup>e</sup> cl. 44 fr. ; — 3<sup>e</sup> cl. 30 fr.

De Paris à Capdenac, Villefranche, Decazeville, Rodez, 2<sup>e</sup> cl. 48 fr. ; — 3<sup>e</sup> cl. 33 fr.

Le retour est fixé le 14 pour arriver à Paris le 15 août à 2 heures 26 du soir.

**Institut Pasteur.** — La commune de St-Cyprien, a voté 20 fr. pour l'Institut Pasteur.

**Attaque d'un courrier.** — La Dépêche dit qu'on a arrêté, une de ces dernières nuits, entre Lacour et Bourg-de-Visa, le courrier de Montaigne à Moissac. Le conducteur qui était absolument seul a usé de son revolver et mis les malfaiteurs en fuite.

**Inspection des viandes.** — Dans sa visite à l'abattoir, M. Pagès, vétérinaire, a saisi et fait enfouir une certaine quantité de viandes reconnues impropres à la consommation.

**Pigeon-voyageur.** — M. le préfet du Lot a reçu du sous-préfet de Figeac deux ailes de pigeon-voyageur qui ont été envoyées à ce dernier par les soins de M. Raffy, percepteur de Latronquière. Les plumes portent différentes inscriptions imprimées en vert et en bleu. On peut notamment distinguer les suivantes :

Fédération liégeoise, Liège, Châteauroux, Saint-Cyr, Laroche, le Télégraphe, A. Seraing, Bilbao, Sainte-Hirondelle,

Le malheureux volatile possesseur de ces ailes a été trouvé vendredi soir, 16 du courant, vers une heure de l'après-midi au village de Goutte Redonde (Latronquière).

**Nomination.** — M. Saint-Marcou, cabaretier à Mézel, commune de Vayrac, a été nommé titulaire du débit de tabac de Mézel, en remplacement du sieur Bel, révoqué.

**Subvention.** — Par arrêté en date du 13 juillet 1886, M. le ministre de l'intérieur a alloué une subvention de 10,000 francs pour la construction d'un pont sur le Célé, au passage du chemin vicinal d'intérêt commun n° 96, dans la commune de Boussac.

**Hygiène.** — Un honorable lecteur me demande si, comme il l'a entendu prétendre, il est malsain de prendre un bain froid après un orage. — Quoique je n'ai jamais observé d'accidents à la suite de bains pris en pareille circonstance, je dois dire que des observateurs consciencieux ont remarqué qu'il en était résulté parfois des fièvres intermittentes. Mieux vaut donc s'en abstenir.

Autre question du même correspondant. — Peut-on se baigner pendant la canicule ? — Si quelques médecins ont blâmé l'usage des bains froids pendant la canicule, c'est-à-dire pendant l'espace de temps compris entre le 24 juillet et le 26 août, ce n'est pas que la canicule ait des effets funestes spéciaux, mais, tout bonnement, parce que le soleil étant très ardent à cette époque, les rayons sont dardés presque verticalement et peuvent occasionner des coups de soleil ou des congestions cérébrales. Baignez-vous donc, si vous voulez, pendant la canicule, mais évitez de le faire au moment où le soleil est le plus chaud. Les bains pris le matin de 5 à 8 heures, sont à mon avis, les plus avantageux.

(Gazette agricole).

Revue Agricole

**La date des vendanges.** — L'abbé Fave, curé de Thézac (Lot-et-Garonne), ce savant aussi modeste que distingué, auquel les agriculteurs doivent de si précieuses indications, adresse la communication suivante :

La floraison du lis blanc a été terminée, à Thézac, le 26 juin 1886.

D'après nos observations précédentes (pendant plusieurs années consécutives) toujours couronnées d'un succès réel et indiscutable, les grandes vendanges ne devront pas commencer cette année, dans notre région du Sud-Ouest de la France, dont fait partie le département du Lot-et-Garonne, avant la première semaine d'octobre, 5 ou 6 du mois.

Voici le tableau de la floraison du lis blanc à Thézac :

Au milieu de huit tiges de lis, j'ai choisi la

plus vigoureuse, ornée de dix boutons magnifiques ; elle a donné le résultat suivant :

12 juin 1886, 1 fleur, la première, la plus basse et le 26 la dernière, la plus haute.

Plairait-il au lecteur de vouloir se rappeler le distique et le quatrain suivants :

Premier Dicton

Cent jours après du lis l'entière floraison,  
De tous les raisins mûrs arrive la saison.

Deuxième Dicton

Cent jours après qu'en ton jardin  
Le lis blanc sera tout fleuri,  
Si tu veux faire du bon vin,  
Tes raisins ont assez mûri.

**Le phylloxera en Algérie.** — On évalue à six ou sept hectares la surface déjà contaminée autour de Philippeville.

Le 12 courant, une tache a été découverte à Ain-Kerchera, commune de Tiemcen, à trois kilomètres au nord de Mansourah, dans le vignoble Roux, c'est-à-dire à une faible distance des tâches qui avaient été reconnues l'an dernier, et que l'on pensait avoir entièrement détruites par le traitement énergique usité en Algérie.

**Le mildew en Armagnac.** — Depuis 4 ou cinq jours le mildew s'accroît en Armagnac avec une certaine intensité.

On essaie de conjurer le fléau par le traitement du sulfate de cuivre mélangé au lait de chaux, formule Millardet.

L'anxiété des propriétaires est grande. Du reste, dans le Bas-Armagnac proprement dit, la récolte a été considérablement réduite par les gelées d'avril et on ne peut espérer qu'un rendement très médiocre.

**Gironde.** — Un orage extrêmement violent est venu ravager, mardi soir, la partie du département jusqu'ici préservée. Tout La Réole et ses environs jusqu'à Marmande ont été cruellement atteints par la grêle, qui, durant un quart d'heure, est tombée grosse comme des œufs. Les raisins et les fruits ont été jetés par terre ; les tabacs sont perdus ; les blés, qui étaient coupés mais non engerbés, sont complètement avariés.

A Nontron (Dordogne), les vitres des devantures ont été brisées.

Le Lot-et-Garonne a aussi beaucoup souffert. L'arrondissement de Bordeaux est également touché, mais fort peu.

Variétés

MŒURS ANNAMITES

UN FUMEUR D'OPIMUM EUROPÉEN

L'européen semble céder moins vite que l'indigène à l'influence de l'opium. Ses facultés mentales plus de temps à s'obscurcir. Ceci tient probablement au milieu où il a vécu, au genre d'éducation qu'il a reçue et à la vigueur relative d'une constitution qui s'est développée dans des conditions meilleures, tant au point de vue du climat qu'à celui de l'alimentation. Il vient une époque cependant où, à force d'augmenter la dose, s'affirme le plus complet ramollissement. Le premier effet ressenti, c'est la perte progressive de la mémoire et un commencement d'idiotie. Parvenu à ce point, le fumeur français ou anglais devient presque inconsciemment médisant, orgueilleux, grand ami de la bonne chère ; il veut tout connaître et raisonner sur tout et il a oublié la majeure partie de ce qu'il savait. Il a des moments d'inertie profonde et des moments de surexcitation violente.

Je veux, à titre d'exemple, tracer le portrait d'un vieux colonial, d'origine française, mort à la suite de l'usage immodéré de l'opium. Il avait habité Pondichéry pendant plusieurs années et était venu remplir certaines fonctions publiques en Cochinchine après la prise de Tourane à laquelle il avait assisté. Il était instruit et spirituel. Sa conversation était toute émaillée de reminiscences classiques. Le bien-être dont il jouissait dans la colonie l'avait entraîné à la funeste passion de l'opium. On verra combien la pression du narcotisme l'avait changé, transformé. Ma description n'a rien d'exagéré.

Il n'a eu de sa vie qu'un seul but, c'est de donner à son corps toute la grosserie possible. « Arrondissons notre bedaine, s'écrie-t-il souvent, et ne nous occupons pas du reste. » Il a essayé tous les moyens pour y parvenir. Ses efforts ont été couronnés de succès. « J'ai eu, affirme-t-il, beaucoup de peine pour accomplir cette œuvre. J'y ai consacré toutes mes connaissances et une bonne partie de mon avoir. »

En effet, tous les efforts de son entendement se portent à combiner de nouveaux ingrédients culinaires. Plus il prend de boursouffure, plus il étend le cercle de ses études gastronomiques. Il dénature Brillat-Savarin qu'il a lu une ou deux fois ; il le commente et l'augmente. Il veut être gourmet et n'est qu'un mauvais mangeur. Il connaît Rabelais et ses histoires prodigieuses. Les

recits de l'illustre satirique le touchent et l'enthousiasment. Il se pose comme un rival de Pantagruel très entendu dans la pratique. Il est toujours à la hauteur des repas les plus plantureux. Il a peut-être la bouche moins grande que les héros de Rabelais, mais la volonté ne lui manque point.

Jadis, les Romains se couchaient pour manger. Lui, il trouve que c'est de la paresse. On ne le voit jamais aussi actif qu'en présence d'une table chargée de mets. Si c'était plus commode et plus expéditif, il se tiendrait debout pour dîner.

Ne l'interrogez jamais au milieu du repas. Voulez-vous avoir une idée de son éloquence ? attendez donc la poire. C'est ici qu'il est surprenant : voyez-le, son visage rougit et son ventre grossit à vue d'œil. Tout s'éclaire, tout s'illumine. Le fromage l'enthousiasme et le vin blanc l'inspire. Il rend des sons fatidiques. On croirait vraiment que les lois de la nature sont renversées. L'esprit sort de la matière comme la fumée d'une fournaise. Ah ! vous ne voulez pas le croire ; c'est impossible, dites-vous ? Approchez, vous serez témoin d'un phénomène mirabolant ; vous serez émerveillé, ahuri. Il souffle et il fume. L'atmosphère s'épaissit partout autour de lui. Le taureau espagnol exhale moins de vapeur après une longue lutte dans l'arène. Il beugle, il rugit. C'est le tonnerre, c'est la tempête. Les flots sortent moins vite d'un fleuve débordé que les paroles de sa bouche. Sa façon d'entraîner tout. Il effleure tous les sujets. Il vante les orgies de Gomorrhe ; il fait l'apologie des festins de Balthazar. Sa nature prend alors le dessus. Il se lève, il gesticule, il se démène, il lance des anathèmes foudroyants contre ses ennemis. Il fait ensuite son éloge et énumère avec force éclats de voix les bienfaits qu'il a rendus et les nombreuses invitations qu'il a faites : « Grand dieu ! que de visites en un mois ; est-ce qu'on prend ma maison pour une hôtellerie ? Et n'est-il pas visible qu'on ne vient me voir que pour s'asseoir à ma table et me fumer mon opium ! »

Il ruisselle et il tremble. Un silence frissonnant suit sa première sortie. De nouvelles libations le gonflent, l'enlèvent, le précipitent. Ses yeux sortent de sa tête. Il tombe sur le négoce et les négociants : « Les conserves alimentaires sont toutes frelatées. On veut empoisonner les bourgeois et s'enrichir scandaleusement. La fraternité a disparu de la terre. Les compagnies se concertent pour abuser les mangeurs. L'opium n'est plus cette substance pure où je cherchais mes rêves voluptueux. On fraude le pain et le vin. La hausse des denrées est à la merci des commerçants. On ne peut plus, comme autrefois, emplit ses caves et ses celliers. Plus de grandes provisions. Les chinois sont maîtres chez nous. Les bœufs renchérissent tous les jours. Nos colons s'occupent plus de liberté que de questions pratiques. Les industries d'alimentation chôment. Que va-t-on devenir si on mange moins ? Tout progresse, tout grandit, tout prospère ; mais hélas ! la gastronomie baisse et les ventres diminuent. Horrendum ! »

Il se jette alors sur la politique qui absorbe toutes les préoccupations : « Quelle pernicieuse influence n'exerce-t-elle pas sur l'art culinaire. Plus de réceptions comme autrefois ! Plus de ces soupers où l'on se gorgeait ! La jeunesse, par un malentendu de la République, se discipline et s'instruit. Voyez-vous ces malheureux jeunes hommes, courbés et amaigris. Au lieu de dépenser leur temps en festins et en plaisirs, ils le consacrent à se creuser le cerveau sur les livres ou à ergoter sur les places publiques et dans les réunions privées. Où sont ces tonneaux ambulants qu'on voyait jadis dans tous les carrefours ? où sont ces mines rubicondes et joyeuses qui savaient si bien se tenir à table et divertir les convives ? La politique a tout fauché. Les yeux ne tombent plus que sur des gens fluet et étiques, occupés, le jour, à s'exténuer pour leurs affaires, la nuit, à bâtir des systèmes politiques et à combiner les éléments d'une nouvelle économie sociale. Décadence irrémédiable ! Et pour comble de sottise, on laisse de côté ce qui doit ranimer les ressorts usés de la patrie ; on laisse de côté la science culinaire. On entend journalièrement ces paroles : A-t-on voté telle ou telle loi ? Où passera la nouvelle ligne ? Le budget pour telle expédition est-il suffisant ? Quelle est la dotation du nouvel hôpital ? On n'entend jamais dire : La gastronomie a fait un nouveau pas : on a trouvé le moyen d'accommoder de nouvelles sauces. Une commission vient d'être envoyée dans telle contrée pour y cueillir des plantes qu'on doit acclimater en France et dont les fruits préparés et conservés serviront à relever la saveur des ragouts et des fritures. »

Il est profondément convaincu que les travaux d'assainissement accomplis dans le pays depuis la conquête, ont radicalement modifié l'état climatique. Il soutient aussi que l'élévation des appointements constitue la capacité de l'individu. Ainsi, à son avis, un conducteur des Ponts-et-Chaussées qui ne touche que quatre-vingts piastres est bien moins instruit qu'un garde-forestier qui en touche cent.

Il est très fort en orthographe. Il a parcouru souvent un manuel relatif aux fonctions qu'il exerce. Peut-être s'en sert-il lorsqu'il rédige un

procès-verbal. Il vous montre avec ostentation les pièces qu'il a dressées et où la langue geint d'être aussi impitoyablement écorchée. Il proteste avec fracas qu'il n'a eu aucun modèle. Il a écrit cela entre une pipe et un bol de thé.

Un sous-officier d'infanterie de marine. (A suivre).

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

(de 8 à 9 h. 1/2, Allées Fénélon).

PROGRAMME DU JEUDI 22 JUILLET 1886.

Allégo militaire	X.
Si j'étais roi (ouverture)	Adam.
La Vague (valse)	O. Métra.
Aïda (air de marche)	Verdi.
Les contes d'Hoffmann	Offenbach.
Tricot (polka)	Waldteufel.

Concert des Enfants de Cahors.

Dans le jardin du Grand Café Tivoli. (de 8 h. 3/4 à 10 h. 1/2, soir).

PROGRAMME DU VENDREDI 23 JUILLET 1886.

Allégo militaire	Mullot.
Le Val d'Andore (fantaisie)	Halévy.
Grande Valse	Bléger.
Le Barbier de Séville (fantaisie)	Rossini.
La Muette de Portici (fantaisie)	Auber.
Mazurka	Mullot.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, Bureau 13, Quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro du 17 juillet 1886. — Texte : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : Le cardinal Guibert ; La chapelle ardente ; L'église du Sacré-Cœur ; La revue de Longchamps, Le dompteur Bidel. — « Une Idylle au Tyrol », nouvelle, par Victor Fournel. — Echees. — Rébus. — Gravures : Mgr Guibert. — Une revue à Longchamps. — L'église du Sacré-Cœur à Montmartre ; Etat actuel des travaux. — La nouvelle tenue des sapeurs-pompiers. — Le dompteur Bidel et le lion Sultan dans la soirée du 6 juillet, à la fête de Neuilly. — Echees. — Rébus.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 1332<sup>e</sup> livraison (17 juillet 1886). — L'expédition de la baie de Lady Franklin, d'après « Three years of arctic service », par le lieutenant Adolphus W. Greely. — 1881-1884. — Texte et dessins inédits. — Seize gravures de Taylor, Pranihnikoff, Weber, et d'après l'édition anglaise, avec une carte. — Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>o</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 711<sup>e</sup> livraison (17 juillet 1886). Texte : Rouzétou, par S. Blandy. — Le charpentier de West-Capelle, par M<sup>me</sup> Gustave Demoulin. — Une plante électrique, par A. Bertalise. — La tante Derbier, par M<sup>me</sup> Chéron de la Bruyère. — Comment grandissent les enfants. — La photographie en voyage, par Louis Rousselet. — Dessins de : Ed. Zier, Adolphe Dillens, Myrbach, Jahandier. — Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>o</sup>, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

La 35<sup>e</sup> livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE (prix 1 fr. 50), vient de paraître chez les éditeurs H. Lamirault et C<sup>o</sup>, 61, rue de Rennes, Paris. Elle contient un important article sur la « Chaîne des Alpes » considéré aux points de vue géographique, géologique, botanique et pittoresque. « Le départ des Basses-Alpes et le commencement du départ des Hautes-Alpes ». Deux belles cartes hors texte accompagnent cette livraison.

Envoi du 1<sup>er</sup> volume contre un mandat-poste de 25 fr.

PÉRONOSPORA OU MILDEW

L'USINE D'ENCOUDRILLE prépare, au prix de 12 francs les 100 kilos pris en Gare de Gimont (Gers), la

CHAUX CUIVRÉE

Qui permettra aux Propriétaires de traiter préventivement leurs vignes contre le Péronospora ou Mildew (cause de la chute des feuilles).

Cette chaux cuivrée rendue impalpable au moyen de pulvérisateurs et de tamis spéciaux s'emploie, au gré des propriétaires, ou mélangée avec le soufre, comme pour les souffrages ordinaires, ou délayée dans l'eau et alors répandue sur les feuilles comme traitement liquide. Le mélange de soufre et de chaux cuivrée prêt à employer, est livré au prix de 20 francs les 100 kilos.

Adresser les demandes de renseignements au Gérant de l'Usine d'Encoudrille, par Gimont (Gers).

BOURSE. — Cours au 22 juillet.

3 0/0	82 80
3 0/0 amortissable (ancien)	82 00
3 0/0 id. 1884	84 70
4 1/2 0/0 ancien	107 55
4 1/2 0/0 1883	110 55

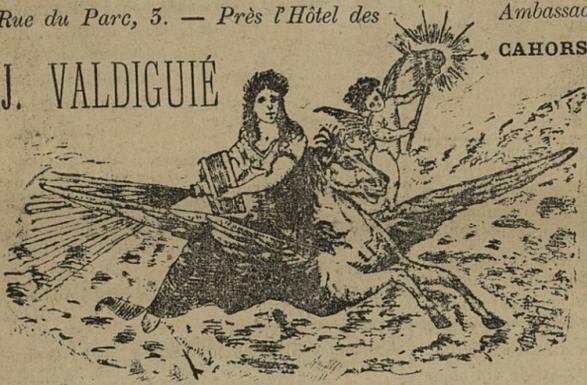
Dernier cours du 21 juillet.

Actions Orléans	1,315 25
Actions Lyon	1,202 00
Obligations Orléans 3 0/0	390 25
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	323 50
Obligations Lombardes (jouissance )	328 50
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	338 75

**GRANDE PHOTOGRAPHIE DU CHALET**

3, Rue du Parc, 3. — Près l'Hôtel des Ambassadeurs  
CAHORS

J. VALDIGUIÉ



Photographie instantanée par n'importe quel temps; derniers perfectionnements photographiques; accessoires de pose en tous genres; nouvelles fantaisies; assortiments de cadres noir et or genre ancien de tous modèles et de toutes grandeurs, dernière création.

Parmi les procédés inaltérables, je recommande tout particulièrement: photographies au charbon; phototypie; platinotypie; zincographie; héliogravure; illustrations; vignettes; peinture à l'huile; pastel; fusain; ferropressiate; épreuves bleues sur fond blanc ou épreuves blanches sur fond bleu; reproductions de dessins, gravures, monuments et travaux de toute nature, par n'importe quel procédé, jusqu'à la grandeur naturelle; travail livré à bref délai.

M. VALDIGUIÉ opère lui-même, tous les jours, de 8 heures du matin à 5 heures du soir. Travail garanti irréprochable. Salon d'exposition permanent au rez-de-chaussée; atelier de pose au premier. Epreuves émaillées livrées dans 4 jours, à partir du jour de la pose.

Chromo-photographie pour la reproduction exacte des couleurs du modèle, procédé nouveau se pratiquant déjà en Angleterre.

**GRAND ENTREPOT**

D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

**A. COUDERC**

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDON-NEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRAN-SAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G<sup>d</sup>e grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80. — VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

**MAISON DES 100,000 PALETOTS**  
**ROLDÉS & MOILIN**

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

**CHEMISES SUR MESURE**

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRREPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

**BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES**



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité: 3, 5, 7,50 et 10 fr.

Seul dépôt chez: J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

**VIN DE TABLE**

Garanti naturel et sans plâtre

**A. BACH**  
CAHORS

Pièce de 225 litres... 110 fr.  
1/2 pièce de 115 litres... 58 fr.

Franco à domicile pour la ville et dans toute l'étendue du département du Lot.

Envoi franco d'échantillons sur demande

NOTA. — Les échantillons sont envoyés en double cachetés, afin que l'acheteur puisse à l'arrivée, contrôler la parfaite conformité de l'expédition.

**PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT ET DE RAPPORT**

à vendre dans le département du Lot, canton de St-Céré, facile à morceler, nombreuses demandes de parcelles. — Maison de maîtres bien installée, avec dépendances, jardins, terrasses, serre, verger, etc.

Bâtiments d'exploitation. Propriété agricole de premier choix et d'excellent rapport. Occasion rare. Prix du tout: 120,000 fr. S'adresser à M<sup>e</sup> FERLU, notaire à St-Céré.

**LE CAFÉ DES GOURMETS**  
est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.  
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom de l'INDUSTRIEL.  
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

**MODES LA SAISON**  
LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST  
JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES  
25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS  
paraissant le 1<sup>er</sup> et le 16 de chaque mois

L'année entière contient environ 2000 magnifiques gravures noires représentant les dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames, avec un texte explicatif clair et précis, plus de 200 patrons en grandeur naturelle et au moins 400 dessins de broderie. L'édition de luxe donne, outre ces éléments, 36 belles gravures coloriées dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris:

un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire 7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Édition de luxe 16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Tout abonnement est payable d'avance.  
On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.  
Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue de Lille, à Paris.

**Histoire Ancienne de l'Orient**  
Par François LENORMANT  
Continuée par M. Ernest BABELON, attaché au Département des Antiques à la Bibliothèque nationale

Tom. I. Les Origines, les Races et les Langues.  
Tom. II. Histoire de l'Égypte, de l'Assyrie et de la Chaldée.  
Tom. III. Histoire de l'Assyrie et de la Chaldée.  
Tom. IV. Histoire de l'Assyrie et de la Chaldée.

L'ouvrage formera six volumes gr. in-8, illustrés de plus de mille gravures et cartes en noir et en couleur.

Prix de chaque volume: Broché, 18 fr. — Relié, 24 fr.

LES QUATRE PREMIERS VOLUMES SONT EN VENTE. — L'ouvrage sera complet en Mars 1887.

Payable CINQ francs par mois.

Livraison gratuite envoyée sur demande

LIBRAIRIE CENTRALE DES BEAUX-ARTS, 13, Rue Latayette, PARIS.

Une invention de portée éminente  
protégée par de nombreux brevets en France et à l'étranger est la

**Machine à coudre rotative à deux bobines**  
de  
**Junker & Ruh**  
cousant par en haut et par en bas directement de la bobine.

La machine, montée avec la plus grande précision est d'un décor tout à fait luxueux, elle donne un point à double picure d'une beauté parfaite et est d'une indéfectibilité hors ligne, extrêmement silencieuse et fort peu soumise à l'usure, car le mécanisme est d'une simplicité vraiment remarquable, ses mouvements étant rotatifs.

La marche est si douce et lente et le maniement si facile, que cette machine de bonté supérieure et bien plus apathique aux interruptions que toute autre, peut être dirigée par un enfant.

L'aiguille extrêmement courte ne peut jamais se trouver en collision avec la navette, de là une grande économie d'aiguilles.

Chaque machine porte la marque de fabrique déposée et reproduite ci-dessus ainsi que le nom de la fabrique en toutes lettres.

En vente chez: Charles Desprats, Anc<sup>te</sup> Maison Cangardel 4<sup>me</sup> fils aîné, 6 rue de la Liberté, Cahors (Lot).

**RAISINS A BOISSON**

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE:

**COUSTILLAS Jeune**, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.

**A LOUER**

Avenue de la Gare, à CAHORS

**UNE TRÈS GRANDE SALLE**

Parfaitement installée, avec Salon et laboratoire, pouvant servir de Salle de Café, Salle de Bal, etc., etc.

S'adresser à M. FÉRANDO, jeune, avenue de la Gare.

**LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES**  
Ayant obtenu la Grande  
**MÉDAILLE D'OR**  
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

**FOURGEAUD & LACOSTE**  
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants  
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer  
l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les bourgeois de Segrin forment essentiellement la base.  
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

SE RÉCOMPENSER D'OR  
MÉDAILLES D'ARGENT, OR  
ET DIPLOME D'HONNEUR.

3 prix au concours de médailles

GRANDS PRIX

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR  
BORDEAUX EXP. INT. 1882 HORS CONCOURS  
Académie nationale

**L'ATLAS NATIONAL**

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.  
ou en 25 séries à 75 centimes  
ne reviendra qu'à 18 fr. 75  
AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 1<sup>re</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires  
der un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 72, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> série